

Définition du domaine d'examen

Services d'intégration socioprofessionnelle

ISP-1012-2 Connaissance des ressources de
soutien professionnel en milieu
de travail

Décroche
tes **rêves**

Québec 

Définition du domaine d'examen

Services d'intégration socioprofessionnelle

ISP-1012-2 Connaissance des ressources de soutien professionnel en milieu de travail

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction de la formation générale
des adultes

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2005 — 04-01127

ISBN 2-550-43976-7

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2005

TABLE DES MATIÈRES

1	Présentation	1
2	Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation sommative.....	2
3	Contenu.....	3
3.1	Notions	3
3.2	Habiletés	3
4	Tableau des pondérations.....	4
5	Justification des contenus et de leur pondération	5
6	Comportements observables.....	6
7	Spécifications de l'épreuve	7
7.1	Type d'épreuve.....	7
7.2	Contexte de partenariat.....	7
7.3	Type de résultat.....	7
8	Références bibliographiques	8

PROGRAMME : Services d'intégration socioprofessionnelle

VOLET 1.1.5 : Environnement sociopoliticoéconomique (réactif)

COURS : ISP-1012-2 Connaissance des ressources de soutien professionnel en milieu de travail

1 PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée aux fins d'une évaluation sommative fidèle et valide. Elle sert à décrire et à organiser les éléments essentiels et représentatifs du programme *Services d'intégration socioprofessionnelle* et, plus particulièrement, du cours ISP-1012-2 Connaissance des ressources de soutien professionnel en milieu de travail. Elle tient compte du guide d'organisation du programme, se fonde sur celui-ci, mais ne peut, en aucun cas, le remplacer. Elle tient compte également de la diversité des organisations locales et de la mise en place de projets locaux tout en assurant la correspondance entre le programme, les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative et leur administration. Elle se veut un outil indispensable assurant l'adéquation entre la planification de l'enseignement et celle de l'évaluation sommative.

Le but de la définition du domaine d'examen est de préparer des épreuves valides d'une version à une autre, d'une année à une autre ou encore d'un organisme scolaire à un autre en tenant compte du partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les organismes scolaires.

2 CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION SOMMATIVE

Orientations

1. « L'intégration socioprofessionnelle : une démarche qui engage toutes les dimensions de la personne* » tant physique, intellectuelle, émotionnelle que spirituelle et sociale, une démarche qui tient compte de la personnalité, de la réalité « transpersonnelle » ainsi que de la globalité de l'adulte.

2. « L'intégration socioprofessionnelle : une démarche qui permet d'enseigner à apprendre à apprendre* », notamment à connaître son style d'apprentissage, à exploiter son potentiel intellectuel, à favoriser son développement personnel et social, son insertion professionnelle, à interagir avec son environnement et à élargir sa vision du monde.

3. « L'intégration socioprofessionnelle : une démarche qui facilite la connaissance et l'utilisation de l'environnement sociopoliticoéconomique* », soit la valorisation et l'exploitation de réseaux interrelationnels et de l'environnement.

4. « L'intégration socioprofessionnelle : une démarche continue et permanente* » dans le contexte d'un marché du travail où l'être humain est en constante évolution.

Conséquences

1. Dans la présente définition du domaine d'examen, on ne tiendra compte que des habiletés du domaine cognitif et on laissera les habiletés du domaine socioaffectif au soin de l'évaluation formative.

2. L'évaluation permet de vérifier la compétence de l'adulte lorsque vient le moment de faire preuve de sens critique, de généralisation, de recherche de sens par rapport à ses expériences et à ses apprentissages, de sa capacité à résoudre des problèmes et à intégrer de nouvelles données.

3. L'évaluation permet de vérifier, au terme du cours, dans quelle mesure l'adulte maîtrise les connaissances relatives à son environnement et utilise les ressources afin d'évaluer ses capacités à les exploiter.

4. En tenant compte de l'organisation pédagogique locale, l'évaluation permet de vérifier le degré d'adéquation entre, d'une part, les capacités de l'adulte à reproduire et à transférer de manière autonome ses apprentissages et, d'autre part, son choix de formation dans le cadre d'un processus d'intégration à l'emploi en fonction de ses goûts, de ses capacités et de ses besoins de formation continue.

* QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. *Programme Services d'intégration socioprofessionnelle*, juin 1997, p. 1-3.

3 CONTENU

3.1 Notions

- **Ressources de soutien professionnel en milieu de travail**
 - ressources de soutien et d'aide au personnel existantes;
 - moyens à prendre pour obtenir de l'information sur celles-ci;
 - rôles des ressources de soutien en milieu de travail.
- **Utilisation des ressources de soutien professionnel en milieu de travail**
 - ressource de soutien appropriée à l'égard d'une situation problématique;
 - avantages liés à l'utilisation de celle-ci.

3.2 Habiletés

- **Connaître**

Capacité à identifier des ressources de soutien et d'aide au personnel existantes, des moyens à prendre pour obtenir de l'information sur celles-ci et les rôles joués par ces ressources en milieu de travail.
- **Comprendre**

Capacité à déterminer une ressource de soutien et d'aide au personnel appropriée à l'égard d'une situation problématique donnée ainsi que des avantages liés à l'utilisation de cette ressource, et à donner des raisons justifiant son choix.

4 TABLEAU DES PONDÉRATIONS

Notions	Ressources de soutien professionnel en milieu de travail	Utilisation des ressources de soutien professionnel en milieu de travail
Habiletés	<p style="text-align: right;">48 %</p>	<p style="text-align: right;">52 %</p>
Connaître 48 %	<ul style="list-style-type: none"> - ressources de soutien et d'aide au personnel existantes - moyens à prendre pour obtenir de l'information - rôles des ressources de soutien en milieu de travail <p>(1) 48 %</p>	
Comprendre 52 %		<ul style="list-style-type: none"> - ressource de soutien appropriée à l'égard d'une situation problématique - avantages liés à l'utilisation de la ressource de soutien <p>(2) 52 %</p>

5 JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

L'« intention poursuivie » proposée dans le cours ISP-1012-2 comporte, comme on l'a vu, des notions et des habiletés qui se prêtent à une pondération. Cette dernière tient compte de la complexité des notions et des habiletés retenues.

Les notions et les habiletés qui ont été retenues pour l'évaluation sommative sont sélectionnées parmi celles reconnues comme étant essentielles à l'atteinte de l'intention poursuivie dans le cours, soit « **acquérir la compétence nécessaire pour consulter les services et les ressources de soutien et d'aide au personnel disponibles dans son milieu de travail** ». Le choix de ces notions et habiletés ainsi que leur importance relative découlent également des précisions et des critères de participation énoncés dans le cours.

En ce sens, l'élève est amené à **connaître** les ressources de soutien professionnel disponibles en milieu de travail et à **comprendre** l'utilisation de ces dernières.

L'accent est mis sur la capacité de l'élève à :

Contenus	Justification des contenus
- Identifier des ressources de soutien professionnel et d'aide au personnel disponibles, des moyens à prendre pour obtenir de l'information sur celles-ci et les rôles joués par ces ressources en milieu de travail.	En raison : - du potentiel d'intégration de nouvelles données; - du potentiel de généralisation des apprentissages.
- Déterminer une ressource de soutien appropriée à l'égard d'une situation problématique donnée ainsi que des avantages liés à l'utilisation de cette ressource, et donner des raisons justifiant son choix.	En raison : - du potentiel de connaissance et d'utilisation des ressources de son environnement.

Voici, en résumé, la pondération de ces notions et habiletés :

Notions		Habiletés	
Ressources de soutien professionnel en milieu de travail	48 %	Connaître	48 %
Utilisation des ressources de soutien professionnel en milieu de travail	52 %	Comprendre	52 %

6 COMPOTEMENTS OBSERVABLES

Importance des items

↓

Numérotation des cases (dimensions) du tableau de pondération

↓

- 48 % 1) À partir des renseignements recueillis durant le cours, identifier :
- trois ressources de soutien professionnel et d'aide au personnel existantes (4 % par ressource).

Pour chacune des ressources de soutien et d'aide au personnel retenues, identifier :

- un moyen à prendre pour obtenir de l'information à son sujet (6 % par moyen);
- le rôle précis que cette ressource peut jouer dans le milieu de travail (6 % par rôle).

Critères :

- pertinence des ressources de soutien professionnel et d'aide au personnel retenues;
- pertinence des moyens retenus pour obtenir de l'information;
- cohérence du rôle identifié pour chacune des ressources retenues.

- 52 % 2) À partir d'un cas présentant une problématique vécue par un travailleur dans son milieu de travail :
- déterminer la ressource de soutien et d'aide au personnel existante qu'il estime la plus appropriée (12 %);
 - donner deux raisons pour lesquelles il considère que cette ressource est la plus appropriée à la situation vécue par le travailleur (10 % par raison);
 - déterminer deux avantages pour le travailleur impliqué à utiliser cette ressource (10 % par avantage).

Critères :

- pertinence de la ressource retenue;
- cohérence des raisons fournies;
- cohérence des avantages retenus.

7 SPÉCIFICATIONS DE L'ÉPREUVE

7.1 Type d'épreuve

L'épreuve préparée à partir de cette définition du domaine d'examen est une épreuve écrite ou orale. Elle comporte deux parties.

La première partie de l'épreuve porte sur la dimension N° 1. Elle ne doit pas excéder 30 minutes. Elle se déroule à la fin du cours. L'utilisation des notes de cours et de l'information recueillie est permise.

La deuxième partie de l'épreuve porte sur la dimension N° 2. Elle ne doit pas excéder 30 minutes. Elle se déroule à la fin du cours. L'utilisation des notes de cours et de l'information recueillie est permise.

On peut considérer qu'il est parfois possible de construire plus d'un item par comportement observable et que, dans ce cas, les points attribués peuvent être répartis d'un item à l'autre, à condition qu'on respecte l'importance relative du comportement observable.

7.2 Contexte de partenariat

Il est possible de faire appel à des partenaires internes et externes pour réaliser l'évaluation sommative.

7.3 Type de résultat

Le résultat obtenu peut être exprimé par les termes « succès » ou « échec » ou encore par une note. La note de passage est fixée à 60 % pour l'ensemble de l'épreuve. La transmission des résultats doit s'effectuer selon les règles énoncées dans le *Guide de gestion de la sanction des études pour la formation générale des adultes et pour la formation professionnelle*.

8 RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

D'HAINAULT, L. *Des fins aux objectifs de l'éducation*, Bruxelles, Éditions Labor, 1988, 492 p.

DE LANDSHEERE, V. et G. DE LANDSHEERE. *Définir les objectifs de l'éducation*, Paris, P.U.F., 1976, 293 p.

LAVALLÉE, M. *Taxonomie des objectifs pédagogiques*, Montréal, Éducation Nouvelle, 1969, tome 1, 232 p.

LAVALLÉE, M. *Taxonomie des objectifs pédagogiques*, Montréal, Éducation Nouvelle, 1969, tome 2, 231 p.

LEGENBRE, R. *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Montréal, Guérin, 1993, 1500 p.

MORISSETTE, D. et M. GINGRAS. *Enseigner des attitudes, planifier, intervenir, évaluer*, Québec, Les Presses de L'Université Laval, 1989, p. 86, 88, 91, 122, 155, 156, 165 et 166.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Guide d'élaboration d'instruments de mesure*, fascicules, Québec, gouvernement du Québec, 1993.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES. *Programme Services d'intégration socioprofessionnelle*, Québec, gouvernement du Québec, juin 1997, 263 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Guide d'élaboration des instruments d'évaluation sommative à l'éducation des adultes*, 2^e version, Québec, gouvernement du Québec, février 1988, 142 p.

